

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 04 - 19

**Séance du 14 avril 2015**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le quatorze avril,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

**Adjoints** : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**PRESENTATION DU  
RAPPORT ANNUEL  
2013  
DU SERVICE PUBLIC DE  
L'ASSAINISSEMENT NON  
COLLECTIF (SPANC)  
PRESENTE PAR LA  
COMMUNAUTE SUD SAINTE  
BAUME**

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BERNARD, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration à Madame Marguerite TROGNO), Stéphanie LEITE (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Patrice CATTAUI (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

En application des dispositions du code général des collectivités territoriales (article D2224-3), Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2013 du SPANC approuvé par le conseil communautaire le 23 février 2015 et reçu de l'établissement public de coopération intercommunale à qui cette compétence a été déléguée.

Il est rappelé que les rapports annuels du délégataire et du maire au titre de la compétence Assainissement Collectif, non déléguée à l'EPCI, ont été présentés en séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) au titre de l'année 2013 qui lui est présenté.

Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY